

FERMETURE TEMPORAIRE DU PARC DE LA MAIRIE

« Journée théâtre »

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VERSION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2212-1 et L 2212-2,

Vu le Code de la Route, notamment l'article R.417-6,

Considérant la demande de Madame Cécile KERNEIS, Directrice des affaires culturelles à la mairie de VERSION, demandant l'autorisation d'occuper le parc de la mairie à l'occasion de la journée « THEATRE »

Considérant qu'il y a lieu de sécuriser les intervenants et visiteurs,

ARRÊTONS

ARTICLE 1^{er} : Le parking de la mairie du bas, situé au 29 rue de l'Eglise à VERSION (14790), sera fermé à la circulation des véhicules dès le jeudi 11 Septembre à partir de 17H.

ARTICLE 2 : Le stationnement à cette même adresse sera interdit (sauf dispositif événementiel) dans la même amplitude horaire. Les usagers sont invités à se stationner sur les parkings environnants : place de l'église.

ARTICLE 3 : Le portail carrossable sera verrouillé pour empêcher l'accès aux véhicules et fera office de dispositif anti intrusion Vigipirate. Seul le portillon accès piétons sera accessible.

ARTICLE 4 : L'accès des riverains du 29 rue de l'Eglise n'étant pas possible aux véhicules motorisés à partir du jeudi 11 Septembre 2025 à 17h jusque le Vendredi 12 Septembre 2025 à 1h, les riverains sont invités à anticiper cette interdiction. Le véhicule de livraison « convivio » sera autorisé à accéder au parc pour des livraisons entre 10h45 et 11h00 et entre 15h45 et 16h00

ARTICLE 5 : Par dérogation aux prescriptions de l'article 1^{er}, les véhicules de premiers secours, intervenants, forces de police, organisateurs seront autorisés.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Evrecy,
- M. le Responsable de la Police Municipale de VERSION,
- M. le Responsable des Services Techniques de VERSION,
- Mesdames, Messieurs les habitants du 29 rue de l'Eglise,
- M. Le responsable du centre de tri la poste de VERSION.
- M. le responsable technique espaces verts propreté urbaine secteur Odon,
- Mme CECILE KERNEIS, Directrice des affaires culturelles à la mairie de VERSION
- M. Le responsable-collecte Caen la mer Mr le responsable technique voirie

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à VERSION, le 9 septembre 2025
Le Maire-Adjoint,

Claude LE BOURGEOIS

